



PROMOTELEC

**TÉLÉTRAVAIL
À DOMICILE**

**CETTE DEMANDE DOIT ÊTRE
RETOURNÉE À :**

PROMOTELEC
Plate-forme technique
Tour Chantecoq - 5 rue Chantecoq
92808 Puteaux Cedex

Date de réception : _____
Numéro de dossier : _____
Numéro de contrôle : _____

Cadre réservé à Promotelec

DEMANDEUR

NOM DE LA SOCIÉTÉ :

ADRESSE :

INTERLOCUTEUR : TÉL :

demande la visite de Promotelec pour un diagnostic Télétravail à domicile à l'adresse ci-dessous et s'engage à en régler les frais, par chèque libellé à l'ordre de Promotelec, à réception de la facture.

LOGEMENT À EXAMINER

NOM DE L'OCCUPANT : M, Mme, Mlle : Prénom :

Adresse : N° rue :

Cage : étage : N° appartement : digicode :

Code postal : Commune : Tél :

(joindre un plan en cas d'adresse imprécise)

Type : Maison individuelle Appartement Date de la construction :

Date de réalisation de l'installation électrique ou des derniers travaux de remise à niveau :

Surface habitable : m² Nombre de pièces principales :

DATE DU RENDEZ-VOUS

PROMOTELEC vous proposera un rendez-vous dans un délai de 2 semaines, après la réception de votre demande. Les interventions se font soit le matin M (de 8h à 12h) soit l'après-midi AP (de 13h30 à 18h). Merci d'indiquer vos disponibilités en cochant 3 demi-journées par semaine.

Semaines	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
	M	AP	M	AP	M	AP	M	AP	M	AP
Du au										
Du au										

Un courrier indiquant le jour et l'heure de rendez-vous pour la réalisation du diagnostic vous parviendra la semaine précédant la visite. En cas d'absence le jour du diagnostic, une indemnité forfaitaire de déplacement de 39€ TTC pourra être facturée au demandeur.

Le demandeur autorise Promotelec à transmettre le rapport de diagnostic Télétravail à domicile au télétravailleur :

oui non

Date :

Signature du demandeur

Pour le diagnostic Télétravail à domicile, nous procédons à un examen de l'ensemble de l'installation.

Nous rechercherons les principaux manquements aux règles de sécurité. Vous pourrez ainsi apprécier les travaux éventuellement nécessaires pour vous prémunir contre les risques d'électrocution ou d'incendie. Un compte rendu vous sera transmis.

Nous vous précisons toutefois que le statut de notre organisme exclut notre intervention en tant qu'expert judiciaire, ainsi que l'utilisation de notre compte rendu pour arbitrer un litige concernant une installation récemment modifiée ou rénovée.

Notre démarche a pour seul but de vous informer sur le niveau de sécurité de votre installation en vous indiquant, au cours de la visite, les choix techniques permettant d'obtenir une mise en sécurité.

Le prix du diagnostic Télétravail à domicile est fixé à 150 € ht (179,40 € TTC).

Les étapes

L'intervention de Promotelec est globale et concerne l'intégralité du logement du télétravailleur. Elle donne lieu à l'établissement de deux rapports :

- un rapport "télétravail" pour l'espace affecté au télétravail ;
- un rapport "logement" pour le reste du logement.

La marche à suivre

1. L'employeur remplit et signe une demande de diagnostic télétravail.
2. Le télétravailleur l'envoie à Promotelec.
3. Promotelec lui confirme le rendez-vous.
4. À l'issue du diagnostic, un exemplaire du rapport "logement" est remis au télétravailleur, ainsi qu'un exemplaire du rapport "télétravail" si l'employeur l'a autorisé.
5. L'original du rapport "télétravail" est envoyé à l'employeur accompagné de la facture.

À savoir

Le diagnostic Télétravail à domicile a pour base deux référentiels :

- pour l'espace de télétravail : les dispositions du décret n° 88-1056 du 14 novembre 1988 prises en application de l'article L.231-1 du Code du travail ;
- pour le reste du logement : le Guide de mise en sécurité Promotelec.



PROMOTELEC

www.promotelec.com